

DESCRIPTION DE POSTE

ACCOMPAGNATEUR(TRICE) EN MILIEU DE VIE

Nature du poste :	Permanent
Nombre d'heures hebdomadaires :	30 heures
Horaire :	Lundi au vendredi (14 h à 20 h)
Salaire horaire :	Entre 24 \$ et 32,75 \$
Entrée en fonction :	26 mai 2026
Note :	L'horaire peut varier selon les besoins organisationnels et les activités

À propos du poste

Le Phare des Îles est un milieu de vie qui permet à des adultes à besoins particuliers (autisme, déficience intellectuelle/physique et limitations fonctionnelles permanentes) de vivre en appartement supervisé dans un environnement qui favorise leur autonomie.

Sous la supervision de la direction générale, l'accompagnateur(trice) en milieu de vie contribue à créer un environnement dynamique et inclusif en offrant une présence qui fait une réelle différence : animer le quotidien, accompagner les locataires dans leur autonomie et participer à la vie communautaire.

Principales responsabilités

- ❖ Animer des activités variées (ateliers, sorties, comités, projets, etc.);
- ❖ Dynamiser les espaces communs;
- ❖ Accompagner les locataires dans leur quotidien (AVQ/AVD);
- ❖ Développer une relation de confiance avec les locataires et offrir une écoute active;
- ❖ Favoriser l'autonomie et la participation sociale;
- ❖ Créer des liens avec les organismes du milieu et les partenaires du CISSS;
- ❖ Assurer un suivi simple (observations, notes);
- ❖ Contribuer à un climat respectueux et sécurisant.

Profil recherché

- ❖ À l'aise avec l'animation et le contact humain;
- ❖ Autonome, organisé(e) et proactif(ve);
- ❖ Bonne capacité d'adaptation;
- ❖ Approche bienveillante;

Compétences professionnelles

- ❖ Formation ou expérience pertinente en intervention (travail social, éducation spécialisée ou domaine connexe);
- ❖ Expérience auprès d'une clientèle à besoins particuliers;
- ❖ Bonne capacité rédactionnelle et sens de l'observation.

Pour postuler

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'adresse : direction@pharedesiles.org.

***Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi et une vérification des antécédents judiciaires sera effectuée avant l'entrée en fonction.*